



Installateurs
Industries
Tableautiers

BEP EL.E.E.C.

Niveau 5
Ouvrier

Dorso-lombalgies sévères
Troubles de la motricité
Troubles de la vision

ROME
42211 - 44212
44214 - 44331
ERP : D1.01

Électricien d'Équipements

Electricien du bâtiment - Electricien industriel - Monteur câbleur d'armoires électriques
Ouvrier électricien d'entretien - Opérateur sur machine - Monteur câbleur sur machine spéciale
Installateur d'automatismes domestiques - Monteur d'équipements informatiques - ...

L'électricien d'équipements réalise le montage et le raccordement d'éléments ou d'ensembles électriques. Il participe à la mise en œuvre, à l'exploitation et à la maintenance des installations et des équipements électriques.

La formation

Domaine général

Disciplines et programmes des référentiels des BEP industriels : Français, Histoire et Géographie, Mathématiques, Sciences physiques, V.S.P., Langue vivante.

Domaine professionnel

- ▶ Electricité générale
- ▶ Techniques de mesure et contrôle
- ▶ Distribution de l'énergie électrique
- ▶ Utilisation des énergies électrique et pneumatique
- ▶ Installation de matériels électriques dans le bâtiment et l'industrie
- ▶ Normes de sécurité - Habilitation électrique

Validation

- ▶ **BEP EL.E.E.C.** (Électrotechnique Énergie Équipements Communicants)
- ▶ **Certificat de formation** à la sécurité électrique

La profession

L'électricien d'équipements assure, sur le terrain et/ou en atelier, la **préparation** et la **mise en oeuvre d'installations** électriques et/ou pluri-technologiques (électriques, pneumatiques, électroniques, mécaniques, informatiques).

A partir de **schémas** et de documentations techniques :

- ▶ il exécute des **travaux** sur les installations électriques des locaux,
- ▶ il monte et raccorde du **matériel électrique** dans des coffrets, armoires et tableaux,
- ▶ il effectue les **mesures** et **contrôles** nécessaires,
- ▶ il assure la mise en service et l'entretien, en **atelier** ou sur **site**.

Secteurs professionnels ciblés

- ▶ Entreprises d'installation ou de construction électrique (industrie, bâtiment, tertiaire)
- ▶ Distributeurs d'énergie (EDF, ...)
- ▶ Entreprises d'entretien et de dépannage électrique
- ▶ Services techniques de collectivités locales, d'administrations
- ▶ Services d'entretien d'entreprises (S.N.C.F., Construction Automobile, Industries diverses...)

Conditions de la Formation

Durée

21 mois (sur 2 ans) dont **22 semaines** de stage en entreprise.

Aptitudes requises

- ▶ **Intellectuelles** : capacité de raisonnement logique simple, rigueur, méthode, goût pour le travail manuel, souci de la sécurité.
- ▶ **Sociales** : acceptation du travail en équipe.
- ▶ **Physiques** : dextérité manuelle, bonne acuité visuelle, perception spatiale et vision des couleurs, intégrité des membres supérieurs, mobilité des membres inférieurs (en fonction du projet professionnel).

Niveau d'entrée

De fin d'études primaires à fin du 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire.

Contre-indications médicales

- ▶ **Troubles graves de la motricité (membres inférieurs et/ou supérieurs)**
- ▶ **Dorso-lombalgies sévères**
- ▶ **Troubles graves de la vision**
- ▶ **Surdité sévère ou totale**

Perspectives

Le secteur de l'électricité est **porteur d'emplois** dans des champs variés (bâtiment, tertiaire, industrie, automatismes domestiques, ...) et recouvre une **palette de métiers diversifiée**, présentant des contraintes physiques très variables. Après un passage quasi-obligé par le **travail temporaire**, l'électricien d'équipements deviendra rapidement un professionnel recherché pour ses compétences et sa polyvalence.